

## La réinsertion en entreprise

Les solutions par Cimo

Pages 1-2

## Prévoyance vieillesse 2020

La réforme: l'enjeu divise les acteurs

Page 3

## Portrait d'entreprise

Keramik Laufen

Page 4



Assuré. Là. Maintenant.

# La réinsertion en entreprise Comment reprendre le travail de façon optimale?

Lorsqu'une personne en incapacité de travail risque de ne plus pouvoir reprendre son activité professionnelle habituelle, il est impératif de prendre rapidement des mesures afin de préserver toutes les chances de réinsertion.

Votre assureur perte de gain maladie ou accident vous soutient dans cette démarche. En effet, le premier niveau du programme CorporateCare du Groupe Mutuel pour la gestion des absences et la santé en entreprise a pour but de piloter chaque incapacité de travail. La reprise rapide du travail y est un facteur essentiel pour réduire les coûts liés aux absences.

Les analyses démontrent que plus une absence dure, plus le risque augmente que la personne ne reprenne plus son activité professionnelle habituelle. Ainsi, la coordination entre les différents acteurs (collaborateur, employeur, médecin traitant, assureur et d'autres institutions impliquées) devient importante pour optimiser la reprise du travail. Souvent, c'est le case manager du Groupe Mutuel qui prend ce rôle de coordinateur et qui encourage le collaborateur à

une reprise progressive du travail, si la situation médicale le permet. Pour cela, le case manager peut négocier avec la personne concernée et l'employeur une reprise partielle temporaire. En plus, il peut proposer, ensemble avec un médecin du travail ou d'autres spécialistes, les aménagements du poste de travail nécessaires ou un allègement des tâches. Dans certains cas, seulement une réorientation professionnelle, soit chez le même employeur, soit ailleurs, permet de réintégrer le monde du travail de façon durable.

Le soutien de votre assureur par ses spécialistes de la réinsertion professionnelle crée donc des situations win-win autant pour l'entreprise que pour le collaborateur touché par une incapacité de travail. Le témoignage de l'entreprise Cimo à Monthey/VS illustre cette étroite collaboration dans la pratique (suite en page 2).

eCORPORATE NEWS

Scannez et découvrez la version digitale de votre journal



# Edito

A chaque problème  
il y a une solution!

## Stress et gestion de la santé des travailleurs, avenir de nos retraites!

Dans une conjoncture exigeante, comme nous la connaissons, il faut soigner son entreprise et prendre soin de la santé de nos collaboratrices et collaborateurs, sans oublier l'âge de la retraite et ses nouveaux défis. Equilibrer sa vie comme son porte-monnaie, tout est question d'équilibre dans un monde en perpétuel mouvement. S'il était incontournable de partager avec vous quelques observations dans le cadre du dossier de la prévoyance 2020, nous sommes aussi heureux d'attirer votre attention sur l'approche méditative proposée par le CHUV à ses collaborateurs. Avec peu de temps et peu de moyens, on peut éviter des souffrances longues et inutiles et rendre la vie au travail plus digeste pour ne pas dire savoureuse. A méditer sans modération!

Et si l'arrêt de travail prolongé est là, la réinsertion est au rendez-vous. Bravo à Cimo qui nous en parle de manière simple et concrète. L'opération est gagnante pour toutes les parties. Nos spécialistes sont là, maintenant, pour vous apporter conseil et coaching.

Contactez-les par votre gestionnaire attitré!

Voyez enfin le portrait d'un de nos 20'000 clients, l'entreprise Keramik Laufen qui fête cette année son 125<sup>e</sup> anniversaire.

Un sujet particulier vous intéresse pour le prochain numéro?

Contactez-nous aujourd'hui encore. Nous vous répondrons avec grand plaisir.

**mamuller@groupemutuel.ch**

Bonne lecture et merci de votre fidélité.



**Marc-André Müller**  
Membre de la direction  
Responsable Key Account Management

CorporateCare

# Les solutions de réinsertion par Cimo

Faisant appel à des technologies très évoluées, les 380 collaborateurs de Cimo Compagnie industrielle de Monthey SA fournissent des prestations pour l'industrie chimique, dans le domaine des installations techniques, de l'énergie, du traitement des déchets et des services, en priorité pour les entreprises du site chimique de Monthey/VS. Avec un tel effectif, les cas complexes d'absences et, par conséquent aussi les solutions de réinsertion pour la reprise du travail, présentent des défis particuliers. Interview avec Jacques Cherix, membre de la direction.

## Quels types de collaborateurs faut-il pour les activités très variées de Cimo?

Jacques Cherix: nos collaborateurs ont toutes sortes de profils, car nous avons environ 90 fonctions différentes. Cela va de l'expert scientifique au contrôleur de gestion, de l'opérateur de fabrication au médecin. Nombreux sont les spécialistes avec des profils très particuliers.

## Quel sont les différents rôles dans la gestion de la santé et des absences selon vous?

Chacun y est acteur. L'encadrement doit fournir les moyens de rester en bonne santé et avant tout que chacun prenne du plaisir à se rendre au travail. Quand les collaborateurs sont fiers de leur entreprise et de leur travail, cela a un impact.

Les ressources humaines doivent fixer la vision, la politique d'entreprise en matière de santé. Pour cela, elles doivent développer les moyens de leurs ambitions, comme par exemple former les chefs.

L'assureur perte de gain peut nous aider à envisager un retour optimal du collaborateur absent. Malheureusement, quand ce dernier intervient, c'est souvent trop tard. Nous devons développer avec lui une activité plus orientée sur la prévention.

## Comment approchez-vous les absences des collaborateurs?

Le bien-être et la santé sont essentiels pour l'individu et pour son niveau d'engagement et de performance. Avant de parler d'absences, essayons de voir comment préserver la santé et le bien-être des collaborateurs. Le taux d'absences en tant qu'indicateur est d'un intérêt limité, il ne faut pas mettre la pression sur les chefs pour éviter les absences. Nous suivons surtout les situations individuelles de manière rigoureuse.

## Concrètement, qu'entendez-vous?

Tout d'abord, il est important de garder le contact avec le collaborateur absent. C'est la mission de l'encadrement. Ensuite, il s'agit d'évaluer, avec les parties prenantes, les RH, le collaborateur, le médecin du travail et le case manager de l'assureur, la meilleure issue. Ce décloisonnement permet de trouver des solutions inédites.



Par nos activités, nous avons deux médecins du travail. Ils connaissent les postes de travail et les descriptifs de fonction. De ce fait, ils sont en mesure d'évaluer l'aptitude actuelle et à moyen terme d'un collaborateur malade ou accidenté par rapport à ses tâches. Parmi les mesures de réinsertion, en fonction du cas, nous pouvons procéder à l'aménagement du poste de travail ou des tâches, au changement de poste de travail ou de fonction ou à la réorientation professionnelle en dehors de l'entreprise. Pour la réussite, il est important de mettre en place les mesures qui avaient été discutées avec les intéressés avant et de les adapter en cours de route.

## Quel est le soutien de votre assureur?

En tant que tiers, il permet d'objectiver l'approche. Le case manager contribue à trouver des solutions concrètes. L'assureur peut nous fournir l'expertise et les contacts nécessaires pour la réalisation du projet.

## Comment évaluez-vous l'effet des différentes mesures sur la reprise du travail?

Les mesures prises une fois l'absence déclarée ont un faible impact sur le taux d'absences, peut-être 5 à 10% du taux. Mais elles sont plus significatives sur le bien-être du collaborateur. N'oublions pas que derrière un chiffre, derrière un taux, il y a une personne qui souffre. Il est de notre responsabilité morale d'entreprendre avec des gens compétents les démarches nécessaires.

## Que vous apporte la collaboration avec le Groupe Mutuel?

Je suis heureux de la collaboration étroite en matière de case management. J'ai encore des attentes, en amont, en matière de prévention.

Plus d'informations: [www.cimo.ch](http://www.cimo.ch)

Besoin de conseils ou d'informations?

Contactez-nous: [corporatocare@groupemutuel.ch](mailto:corporatocare@groupemutuel.ch)

# La réforme: l'enjeu divise les acteurs

Le 24 septembre prochain, nous nous prononcerons sur «La prévoyance vieillesse 2020», proposée par le Conseil fédéral et le parlement où la réforme a été entérinée de justesse, à une voix près. Le Groupe Mutuel, en sa qualité de prestataire LPP, est concerné au premier chef.

Enjeu, deux projets distincts mais étroitement liés: le relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), +0.6%, en faveur de l'AVS, soumise au référendum obligatoire et la réforme de la loi sur la prévoyance vieillesse, qui a récolté près de 60'000 signatures. Le 24 septembre prochain, nous nous prononcerons donc sur les deux objets. La mise en œuvre de la «Prévoyance vieillesse 2020» nécessite impérativement l'approbation des deux textes de lois.

### Une réforme nécessaire

En effet, l'évolution démographique entraîne pour l'AVS un besoin de financement supplémentaire de 8.3 milliards de francs d'ici à 2030. Par ailleurs, en ce qui concerne la prévoyance professionnelle, l'espérance de vie et le rendement insuffisant du marché des capitaux imposent une réduction du taux de conversion de 6,8% à 6%, pour le calcul des rentes LPP. L'enjeu est serré et les avis divergent fortement!

La réforme doit obéir à une double garantie: assurer l'équilibre financier de l'AVS, d'une part et celui des institutions de prévoyance professionnelle, d'autre part.

Le débat s'articule autour de deux lignes prioritaires: l'abaissement du taux de conversion pour le calcul des rentes LPP et l'augmentation de l'âge de la retraite pour les femmes d'un côté et, de l'autre, les mesures de compensation de Fr.70.– pour les nouvelles rentes AVS ainsi que le relèvement de la TVA pour en assurer le financement. Ce sont aussi les points les plus controversés.

Une partie des acteurs estime la compensation des rentes AVS incontournable. A quoi les opposants répondent que ce n'est pas finançable sur la durée. Dès 2030, il manquerait à nouveau 0.82% de point TVA ou 0.62% de contribution salariale. De plus, cela créerait deux catégories de rentiers: ceux qui seront au bénéfice d'une augmentation de la rente AVS et les anciens, qui n'en profiteront pas. Par ailleurs, la génération de transition, celle des 45-65 ans touchée par la baisse du taux de conversion conserve, 20 ans durant, les droits acquis à l'entrée en vigueur de la réforme. De notre point de vue, une protection trop longue à l'heure où l'environnement professionnel évolue à grande vitesse.

Pour les assureurs privés regroupés au sein de l'ASA (Association suisse d'assurances), dont le Groupe Mutuel est membre, la réforme offre des éléments positifs: l'harmonisation de l'âge de la retraite, la hausse de la TVA pour financer l'AVS et la réduction du taux de conversion. Mais il y a des faiblesses, la garantie de financement sur la durée en est une.

## Prévention du stress

# L'exemple du CHUV

Dans le cadre des actions de prévention du stress chez le personnel, le service de Médecine du personnel et l'aumônerie œcuménique du CHUV proposent depuis 2015 un cycle d'introduction à la réduction du stress basé sur la pleine conscience (mindfulness). Cette offre a bénéficié du soutien du Groupe Mutuel.



**Interview avec la D<sup>re</sup> Catherine Lazor-Blanchet, médecin-chef du service de Médecine du personnel du CHUV à Lausanne.**

### Pourquoi avez-vous lancé cette offre?

Ce type de prestations pour les collaborateurs a toute sa place dans les actions de promotion de la santé et du bien-être au travail.

### Comment avez-vous procédé?

Nous avons commencé avec une offre pilote en 2015 avec des séances de 30 minutes à midi, accessibles à tous sans inscription et gratuites, qui ont été guidées par un médecin psychiatre et spécialiste en approches méditatives.

### Quel écho avez-vous rencontré?

Un sondage détaillé avec 43 volontaires a montré que 80% se disaient plus détendus l'après-midi après la séance. 58% déclaraient se sentir plus calmes ou mieux, 21% se sentaient plus efficaces et moins stressés et 14% plus disponibles aux autres.

### Comment se présente la démarche aujourd'hui?

Suite au franc succès rencontré, nous organisons deux cycles annuels à 8 sessions. Depuis 2017, un flyer de méditation de poche est remis aux participants avec des conseils pour pratiquer seul.

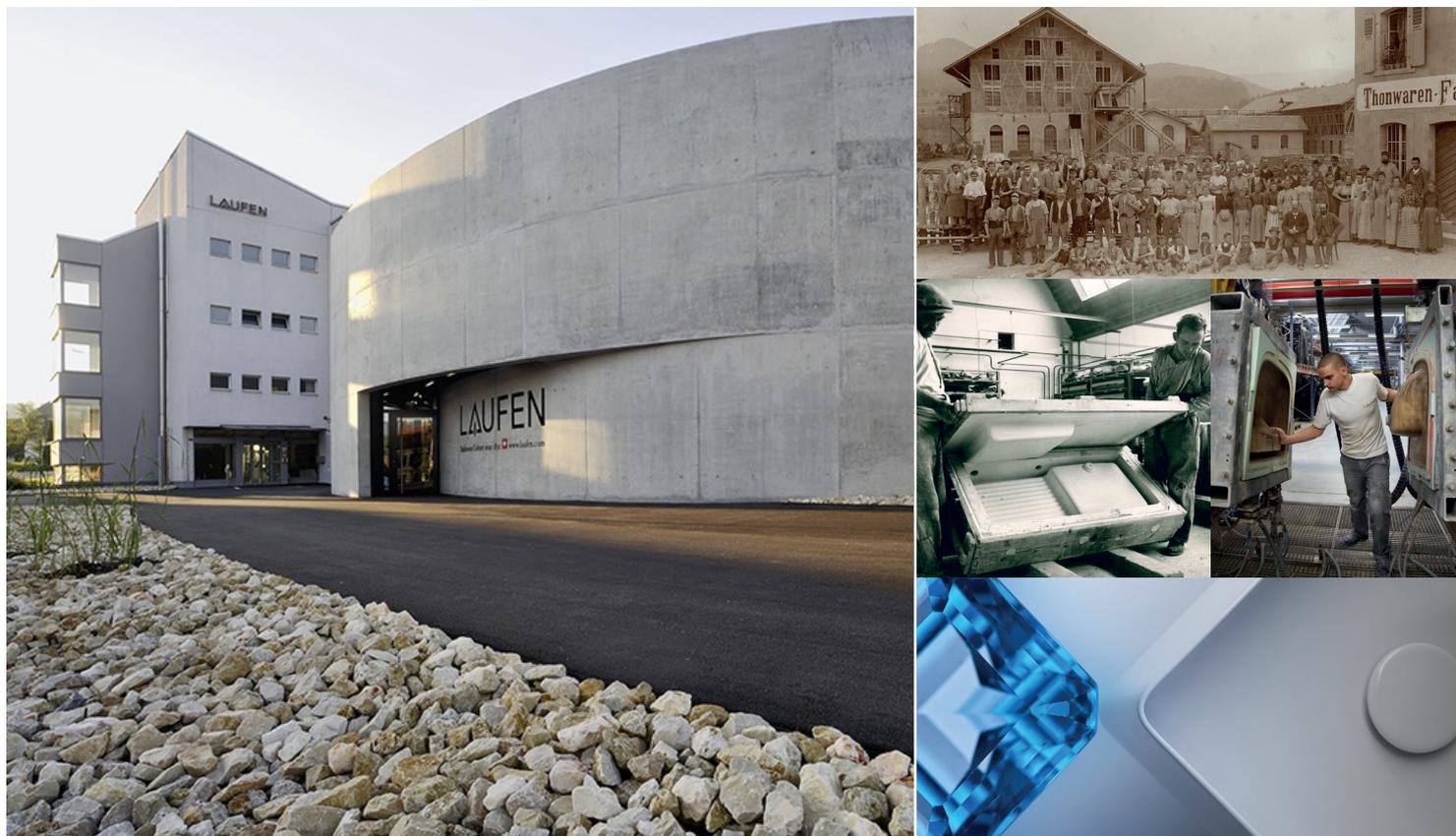
**Trouvez l'interview complet et le flyer de méditation dans l'eCorporateNews.**



## Déclaration de sinistre online pour tous vos contrats! Simple, rapide, convivial

Grâce à notre application Déclaration de sinistre online, vous avez la possibilité d'effectuer votre annonce d'absence en ligne, rapidement et en toute sécurité. Lorsque la saisie est finalisée, la déclaration est transmise électroniquement au Groupe Mutuel. Cet outil vous permet également de déléguer la saisie des déclarations à la personne en incapacité de travail ou à d'autres membres de votre organisation. Si vous utilisez notre Extranet Entreprise, les données saisies dans la déclaration en ligne y seront automatiquement enregistrées.

# 125 ans d'innovation dans la céramique sanitaire



**L'entreprise Keramik Laufen, qui tire son nom de sa localité d'implantation dans le canton de Bâle-Campagne, fabrique depuis 125 ans des produits de haute qualité. Au fil des ans, l'usine de tuiles et de briques s'est transformée en une entreprise internationale incontournable en matière de design pour la salle de bains, misant sur sa force d'innovation et la qualité suisse.**

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la Suisse se trouve dans une période de transition économique où environ 80% de la population travaillent encore dans le secteur agricole. Or, la génération de fondateurs visionnaires, à laquelle nous devons l'industrialisation du pays, est également active à Laufen: à l'issue d'une rencontre à l'auberge Lamm, Joseph Gerster-Roth, Johann Spillmann et Albert Borer fondent l'usine de Tuilerie Mécanique Laufen.

## Création de l'entreprise et croissance

Le site de Laufen joue un rôle crucial dans la création. L'abondance d'argile dans la région, la centrale hydraulique, la bonne liaison ferroviaire et la longue tradition dans le travail de l'argile offrent des conditions idéales pour la fabrication de tuiles et de briques. Au vu de la forte demande, la création d'une deuxième usine s'impose rapidement.

## Début de la fabrication d'appareils sanitaires

A l'initiative de Guido Gerster, directeur et membre du conseil d'administration de la Tuilerie Mécanique Laufen, la société «AG für keramische Industrie Laufen» est créée le 26 novembre 1925. Cette société est la première et jusqu'à aujourd'hui unique entreprise suisse produisant des appareils sanitaires en céramique pour le marché national.

## Expansion à l'étranger

Keramik Laufen fait ses premiers pas à l'international en 1952 en construisant une usine de dalles de pavement et de revêtement à Campo Largo au Brésil. Actuellement, l'entreprise produit en Suisse, en Autriche, en République tchèque et en Pologne.

## Des innovations en provenance de Laufen

En sa qualité de spécialiste confirmée de la céramique, l'entreprise Keramik Laufen transmet son savoir-faire de génération en génération. Diverses innovations révolutionnaires suscitent une fierté particulière. Ainsi, dès 1932 et aujourd'hui encore, l'entreprise utilise le

matériau KILVIT (Vitreous China), un produit ressemblant à la porcelaine, mais plus dur que le grès fin. Dès la fin des années 1960, Keramik Laufen teste un procédé de coulage sous pression qui, quelques années plus tard, révolutionnera la fabrication industrielle. Enfin, avec la création du matériau SaphirKeramik en 2013, une nouvelle tendance dans le design de la salle de bains est lancée.

## Design visionnaire

En 1989/1990, sous le slogan «The bathroom that's a PORSCHE», Keramik Laufen fait connaître la première collection design à l'international. Dès sa commercialisation, le concept développé en partenariat avec Porsche Design Group suscite un grand intérêt. La vision de la salle de bains complète est une vraie révolution. En 2002, avec le «Bagno Alessi», l'entreprise démontre une fois de plus sa capacité à être visionnaire en s'adjoignant les services d'un partenaire externe en matière de design. Depuis lors, Keramik Laufen crée régulièrement des concepts originaux en partenariat avec des designers renommés.

## Changement de propriétaire et investissements en Suisse

Dans les années 90, l'entreprise est restructurée dans l'optique de se concentrer sur son activité principale, la céramique sanitaire. En 1999, la Keramik Holding AG est rachetée par l'entreprise familiale Roca. Suite à cette transaction, le groupe devient le numéro deux mondial dans la fabrication de produits sanitaires. Dès le début, le groupe Roca s'intéresse au site de production suisse et investit ainsi dans des installations de production modernes. Inauguré en 2009, le LAUFEN Forum – un bâtiment d'exposition sur deux niveaux à l'aspect d'un lavabo de la Palomba Collection – séduit les visiteurs du monde entier.

## Le centre de compétences en matière de salles de bains en Suisse

En 2007, l'un des plus anciens fabricants de robinetterie au monde, la société suisse Similor AG, rejoint le groupe Roca avec ses marques arwa, Similor Kugler et Sanimatic. En 2009, l'entreprise s'installe dans sa nouvelle usine sise à Laufen. Ce transfert permet de réunir deux domaines complémentaires: la céramique sanitaire et la robinetterie pour salles de bains et cuisines. Laufen devient ainsi le centre de compétences en matière de design et de fabrication de salles de bains en Suisse.

**En savoir plus:** [www.laufen.ch/fr](http://www.laufen.ch/fr) – [www.similor.ch/fr](http://www.similor.ch/fr)